UNE AUTRE UNIVERSITÉ
UNE AUTRE SOCIÉTÉ

JE VOTE éducation Sud Union syndicale Solidaires Solidaires Sud Recherche

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

En 2025, 75 % des universités étaient en déficit. En 2026, elles sont 100 %.
Cela est la conséquence d'un sous-financement chronique de l'ESR depuis des décennies et de 15 ans d'autonomie des universités. En euro constant, le budget a perdu 1 milliard entre 2025 et 2026 et aujourd'hui il manque 8 milliards pour les facs et 8 milliards pour atteindre l'objectif de 1 % du PIB consacré à l'ESR. Ces coupes drastiques ont des conséquences désastreuses en termes de formation (fermeture de site, de filière, diminution des capacités d'accueil…), de recherche (baisse des financements pérennes, précarité…), de conditions de travail (manque de personnel, charge de travail…) et d'études. C'est un véritable plan social qui se déroule sous nos yeux. Et pourtant, les milliards coulent à flot : 8 milliards pour le crédit impôt recherche, des milliards pour des groupes privés que le gouvernement soutient.

Et face à ce constat, le ministre menace d'augmenter les frais d'inscription, attaque les financements publics versés aux établissements publics de l'ESR, nous pressurise sous prétexte de « simplification administrative ». **SUD éducation dénonce la hausse des frais d'inscription pour les étudiant·es étrangers·ères**, mesure xénophobe et antisociale. Les facs vont craquer, à nous de les défendre et de nous mobiliser **pour un enseignement supérieur et une recherche publique ouverte à toutes et tous et pour nos conditions de travail**. Non contents de casser le service public, les ministres d'E. Macron ont sévèrement attaqué les libertés académiques et d'expression sur les campus : colloques annulés, réunions publiques interdites, répression… **Sud éducation et Sud Recherche condamnent ces attaques ainsi que les répressions et violences policières envers les étudiant·es et lycéen·nes** qui se mobilisent pour leur avenir.

2022 - 2026 NOS ACTIONS

- **Dans les établissements,** SUD éducation et SUD Recherche sont aux côtés des personnels, de l'accompagnement individuel jusqu'aux instances de représentations (CSA, F3SCT) en passant bien évidemment par la lutte collective.
- **Dans les CSA,** SUD agit pour contraindre les établissements à appliquer la loi et à agir pour reconnaître les situations et protéger les collègues.
- **Dans les F3SCT,** les élu·es SUD luttent pour des emplois pérennes, contre les réorganisations brutales des services et la dégradation des conditions de travail, contre les pratiques managériales individualisantes et les dispositifs de primes inégalitaires, et pour l'égalité des droits. SUD éducation a obtenu une décision du conseil d'État contraignant le ministère à faire respecter la loi aux établissements et à appliquer la mensualisation des vacataires.
- **Dans l'unité et la mobilisation interprofessionnelle,** SUD a participé à la construction d'un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel pour combattre la réforme des retraites. SUD continue de réclamer l'abrogation de cette réforme injuste. SUD fait de la lutte contre le sexisme, le racisme, le validisme, les LGBTIphobies ou toute autre forme de discrimination au travail une priorité. SUD accompagne les collègues pour faire reconnaître les agressions, obtenir la protection fonctionnelle et faire condamner les agresseurs. SUD attaque l'État pour le contraindre à protéger réellement les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail.

VOTER SUD, C'EST VOTER POUR

>> **Aucun salaire en dessous de 2 200€ brut**, un rattrapage immédiat de 400€ et une limitation des écarts de rémunération ;

>> **L'intégration dans le salaire de toutes les primes** pour neutraliser le clientélisme et mettre fin à la concurrence entre collègues : fin du Rifseep et du Ripec ;

>> **La réduction du temps de travail :** 32h avec maintien du salaire pour les BIATSS, 128h annuelles de cours pour toutes et tous les enseignant·es-chercheur·euses, 256h pour les PRAG/PRCE, plafonnement des heures supplémentaires ;

>> **Un statut unique** des enseignant·es-chercheur·euses (fusion des corps PU-MCF) ;

>> **Le recrutement immédiat de 10 000 fonctionnaires,** dans les services administratifs, les bibliothèques, les équipes pédagogiques comme pour le corps enseignant, et plus de 60 000 sur les 5 prochaines années ;

>> **Des moyens pérennes pour les laboratoires et des postes de titulaires,** à la hauteur des besoins à tous les niveaux et dans toutes les fonctions ;

>> **La fin des inégalités entre les femmes et les hommes,** et entre contractuel·les et titulaires : à travail égal, salaire égal ;

>> **Des moyens à la hauteur pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles** dans l'ESR et pour une vraie prise en charge des victimes ;

>> Des moyens pour une **vraie politique d'inclusion des collègues en situation de handicap ;**

>> **Un contrat doctoral pour toutes et tous** les doctorant·es qui le souhaitent ;

>> **La titularisation de toutes et tous les contractuel·les** qui le souhaitent sur poste pérenne, sans condition de nationalité ni de concours ;

>> **Les libertés académiques et de recherche**, qui sont fondamentales et non négociables, pour un ESR émancipateur et débarrassé des injonctions idéologiques comme économiques, d'où qu'elles viennent ;

>> **La fin de l'externalisation** de pans entiers des emplois à l'université (nettoyage, sécurité, administratif…) et les réintégrer sur des contrats publics stables ;

>> **L'action face aux urgences écologiques**, pour une transformation radicale sur nos campus (bâti, énergie, transport, consommation, numérique…) ;

>> **La lutte contre la nouvelle gestion néolibérale** qui bureaucratise l'université publique, instaure des rapports de pouvoir entre des collègues, tue les collectifs de travail, réduit l'indépendance des fonctionnaires pourtant essentielle à leur métier et corrompt la démocratie universitaire.
Affirmons la nécessité d'une université démocratique et émancipatrice !



éducation Sud 93
Union syndicale Solidaires

NOS ACTIONS À PARIS 8

>> **TISSOT Sylvie**
PR, UFR Textes et Sociétés

>> **NOBILE Alexandra**
Bibliothécaire titulaire, SCD

>> **FARNEA Vincent**
IGE, Direction des services de la recherche

>> **BIERMANN Clara**
MCF, UFR Arts

>> **FARALDI Arthur**
Doctorant contractuel, UFR Arts

>> **ROS Elodie**
Agente contractuelle, SCUIO-IP

>> **GIRAUD Rémy**
Agent contractuel, Direction de la formation

>> **EL DABAGHY Camille**
MCF, UFR Textes et Sociétés

>> **MÉOU Marius**
Bibliothécaire titulaire, SCD

>> **TILLOUS Marion**
MCF, UFR ERITES

>> **TRANCHANT Lucas**
MCF, Textes et Sociétés

>> **CECCHI Savéria**
MCF, IUT Tremblay-en-France

>> **KABA Arnaud**
MCF, UFR Textes et Sociétés

>> **CHATTI Mounira**
PR, UFR Textes et Sociétés

A Paris 8, la section Sud éducation Paris 8 accompagne depuis plusieurs années des collègues enseignant·es, BIATSS, titulaires et contractuel·les, qui font face à des situations de surcharge de travail, de discriminations, de précarité, de harcèlement moral et sexuel.
Elle est particulièrement active dans l'accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles et sexistes et la promotion des dispositifs de sensibilisations et de prévention.

Notre section est aussi pleinement engagée dans la défense des conditions de travail des vacataires et des contractuel·les, et notamment la défense de la titularisation des contractuel·les et le respect de la mensualisation des salaires des vacataires. Enfin, notre section est farouchement opposée à la logique destructrice du financement de la recherche par appels à projets qui précarise nos statuts, détériore nos conditions de travail et renforce les abus de pouvoir.

Pour la première fois, notre section se présente aux élections professionnelles afin de défendre nos droits en matière d'organisation du travail au Comité social d'administration (CSA), et de siéger en Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT).
Au sein de cette F3SCT, nous pourrons assurer le suivi de nos signalements et discuter des réponses apportées et des mesures prises par l'employeur, seul responsable légal de la santé physique et mental des personnels qu'il emploie.

éducation Sud

Pas d'économies sur l'enseignement supérieur et la recherche, pas d'économies sur nos vies !